

LA FOURNÉE

Volume XVI n° 1

Septembre - décembre 2017

www.shrt.qc.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
148, rue Saint-André
Terrebonne, Québec, J6W 3C3
TÉLÉPHONE
(450) 492-7477
COURRIEL
INFO@SHRT.QC.CA

Les Vendredis découvertes 2^e édition – août 2017 (À lire en page 3)

PATRIMOINE

La maison
Henri-Roussille,
rue Sainte-Marie
À lire en page 15.

AU SOMMAIRE

TERREBONNE • RETOUR SUR PHOTO : VERS 1915, SAINT-JEAN-BAPTISTE (VERS L'OUEST)

Chronique de Claude Blouin, historien, qui met en évidence les transformations de certains sites du Quartier historique de Terrebonne. Dans cette livraison, il examine la rue Saint-Jean-Baptiste entre les rues Sainte-André et Saint-Joseph.

Suite à la page 4

SHRT-RADIO : AMIEL, UN PATRIOTE IGNORÉ DE '37

Cinquième et sixième émissions du radio-roman écrit par Grichon (pseudonyme de Marie-Anna Brouillet), diffusé par la station CHLP-La Patrie, en 1937.

Suite à la page 6

ESSAI : LE MAÎTRE POTIER DE TERREBONNE

Étienne Robin dit Lapointe, un des pionniers de la côte de Terrebonne, présenté par Pierre Louis Lapointe, Ph. d. (histoire)

Suite à la page 12

GÉNÉALOGIE : TERREBONNE – RECENSEMENT DE

1921 (3^e partie) par Normand Brière, volet
généalogie

Les recensements sont une source complémentaire
d'informations essentielles en généalogie.

Suite à la page 14



Splendeurs seigneuriales : Salon rouge du Château Masson (© SHRT)



Saint-Jean-Baptiste ou Prince-Régent c.1915 (© SHRT)



André-Carl Vachon, historien

NOTRE PROCHAINE ACTIVITÉ

Le jeudi 28 sept. 2017 à
19 h 30.

Tous les détails à la
page 16.

Le mot du président

Bilan estival 2017

Bonjour à vous. Un bilan estival s'impose. L'été 2017 a donné lieu à un remaniement de certains postes au sein du [conseil d'administration](#) de la Société d'histoire. Comme nous l'avons indiqué dans un communiqué envoyé à tous les membres et partenaires, au début du mois d'août, j'occupe de façon intérimaire la présidence, Claude Blouin occupe la vice-présidence, également de façon intérimaire; pour sa part, Claude Martel est désormais responsable des communications avec les médias. Les autres postes demeurent inchangés: Raymond Paquin à la trésorerie, Thérèse Levac-Genest au secrétariat, Laurelou Chapleau à l'animation et volet jeunesse et Rose-Marie Ouimet à la programmation.

Ouverte de la Fête nationale des Québécois jusqu'à la fête du Travail, la Maison d'histoire de Terrebonne a accueilli jusqu'au moment décrire ce mot, plus de 600 visiteurs, dont certains venaient d'aussi loin que du Moyen-Orient. Comme certains d'entre vous n'êtes jamais venus à la Maison d'histoire, l'occasion

s'y prête, bien puisqu'il soit toujours possible de venir visiter notre [exposition permanente](#) sur l'histoire de Terrebonne ainsi que l'[exposition temporaire](#) *La Petite séduction en photos*, réalisée par M. Olivier Lamarre, artiste multimédia. La Maison d'histoire est encore ouverte de 13h00 à 17h00, les fins de semaines jusqu'au 9 octobre prochain (long congé de l'Action de Grâce). Un membre du conseil d'administration ou une bénévole vous y accueillera.

Une nouvelle saison d'activités pour la SHRT s'amorce au terme d'un été tout aussi chargé. Depuis juin, les administrateurs de la Société n'ont pas chômé, que ce soit en accompagnant nos quatre étudiants guides-animateurs dans leurs tâches et travaux de recherches, en élaborant notre programmation pour la saison qui débute (nous avons pris un peu de retard à ce sujet) ou en préparant la nouvelle édition 2017 de *Au Feu!*. Tous bénévoles, les administrateurs s'efforcent tant bien que mal de vous offrir au fil des ans des activités de plus en plus intéressantes. Votre participation grandissante à nos

activités nous confortera dans nos démarches et nous fera sentir votre intérêt d'en apprendre toujours plus sur l'histoire locale ou en général.

Notre programmation est [en ligne](#); vous pouvez la télécharger sur votre ordinateur. La qualité des conférenciers et des sujets présentés sera au rendez-vous. Il n'y manquera que vous, et pourquoi pas vos parents et amis. Pour ceux et celles qui ne sont pas encore abonnés, mais qui seraient intéressés à recevoir périodiquement nos publications électroniques telles que *La Fournée* ou la *Lettre de liaison*, n'ont qu'à en faire la demande au [secrétariat](#) en y laissant leurs nom et adresse courriel.

Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je vous souhaite un bel automne !

Normand Brière
Président



Splendeurs seigneuriales, 2^e édition, 25 août 2017 : dans le Salon rouge du château Masson (Photo ©SHRT)



Six pieds sous terre, 2^e édition.

LES VENDREDIS DÉCOUVERTES 2017

Encore cette année, les visites animées des *Vendredis découvertes* ont connu un très grand succès. Quelque 150 visiteurs ont répondu notre double invitation. Avec les *Splendeurs seigneuriales*, 69 personnes ont découvert le château Masson, son architecture sa décoration extérieures, son hall d'entrée, son Salon rouge (photo plus haut), l'aire réservée aux domestiques, la chapelle personnelle et la chambre de M^{me} Masson, sises dans l'aile nord-est. Bien sûr, tout n'est pas restauré à l'identique, mais avec un petit effort d'imagination, le visiteur peut avoir une bonne idée de la splendeur des lieux où vécut Geneviève-Sophie Raymond, veuve Masson, de 1854 à 1882 (voir l'encadré ci-contre). D'une durée approximative de 90 minutes, la visite se termine dans la chapelle de style néo-roman, construite par les Pères du Saint-Sacrement, en 1912, consacrée à Saint-Tharcisius, et décorée par le peintre Georges Delfosse (1869-1939) de Mascouche et peintre et décorateur d'église, Toussaint-Xénophon Renaud (1860-1946). Les visiteurs ont été plongés dans les événements qui ont marqué la famille Masson durant l'année 1875.

Par ailleurs, 81 personnes ont visité l'église Saint-Louis-de-France avec *Six pieds sous terre*. Construite entre mai 1877 et octobre 1878, l'église fut bénie en juillet 1879 par M^{gr} Antonin Taché, évêque de Saint-Boniface et grand ami de M^{me} Masson. Ce n'est qu'en août 1881 que M^{gr} Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, en fit la bénédiction solennelle, un an avant le décès de M^{me} Masson. Cette dernière fut inhumée dans le cimetière sous l'église, avec son mari Joseph Masson et les membres de sa famille, dont les restes avaient été transférés depuis le cimetière sous l'ancienne église du bord de la rivière. Dans ce cimetière, sont conservés les restes de nombreuses personnalités de Terrebonne et leur famille, en plus de ceux des curés morts en exercice.

En 1954, l'église a subi une restauration majeure; si le bâtiment a été grandement amélioré et modernisé par l'ajout de circuits électriques et de gicleurs, notamment, il a été dépouillé de sa riche décoration originale, «sacrifiée» à l'autel de du modernisme...

Claude Blouin

Funérailles de Mme Masson (extrait *La Minerve*)

« Les funérailles de madame Masson ont eu lieu hier, à Terrebonne, avec la plus grande pompe et au milieu d'un des concours les plus imposants. Il n'y avait pas moins de mille étrangers, venus de Montréal, ou du voisinage, et le cortège funèbre comprenait près de quinze cents personnes. »

Un train spécial avait emporté, à huit heures et demie, hier matin, les invités de Montréal, au nombre de trois à quatre cents, et il y avait des représentants de toutes les parties du comté de Terrebonne et du district environnant. On était venu de tous les points où s'est exercée pendant si longtemps la munificence charitable de madame Masson [...]

Madame Masson laisse à Terrebonne et dans le district de Montréal un souvenir qui ne s'effacera pas de longtemps et que la génération actuelle transmettra à la génération suivante. On a la preuve de ce qu'elle était, du rôle qu'elle jouait, dans l'éclatante démonstration qui vient d'avoir lieu et dont aucune femme, dans notre pays, n'avait encore été l'objet. [...] » – 5 décembre 1882

TERREBONNE • RETOUR SUR PHOTO

Vers 1915, rue Saint-Jean-Baptiste vers l'ouest



par Claude Blouin, historien

Suite de la page 1



1 - RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Cette portion de rue, entre Saint-André et Saint-Joseph, a été tracée le 23 juillet 1814 par le maçon Pierre Augé, l'aubergiste Ignace Robitaille et le marchand Michel Turgeon, à même leurs emplacements du bord de la rivière. Un geste de générosité à l'avantage des résidents des deux rues. Ce chemin privé s'appelait alors «rue du Prince Régent».

2 - HÔTEL C. GAUVREAU / O. DUGAS

L'hôtel aurait été construit vers 1875 par Calixte Gauvreau, hôtelier. Après quelques changements de propriétaires, Oscar Dugas, hôtelier de Terrebonne et Édouard Meunier, épiciier de Montréal, achetèrent l'hôtel en 1908 de Philéas Lapointe, un ancien hôtelier de Terrebonne qui venait à peine de l'acquérir. Cet édifice en briques à deux étages comportait alors un «bar-room» et une pompe à bière, deux grandes salles (No.1 et No. 2) et deux autres plus petites attenantes au bar-room, une grande et une petite salles à dîner, une cuisine au rez-de-chaussée, et à l'étage, six chambres à coucher et un grand salon. Une autre photo d'époque montre que l'hôtel comportait deux parties, disposées en forme de T. En 1910, Oscar Dugas devint l'unique propriétaire de l'hôtel.

3 - MANUFACTURE JOS. LIMOGES

En 1893, le couple Marie Hamel et Joseph Limoges, manufacturier de Saint-Vincent-de-Paul, acheta de la succession de Léandre Bélanger la manufacture de voitures érigée sur la rive de la rivière Jésus, à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste et de la rue Sainte-Marie. À une date encore indéterminée, Joseph Limoges transforma la manufacture de voitures en manufacture de portes et fenêtres, à l'origine du grand incendie de 1922.

AUTRES BÂTIMENTS

Nous en savons très peu des autres bâtiments. Ils s'agit de ceux de la famille Vasconi (4) de Calixte Gauvreau (5) et de la résidence de Joseph Paquette (6), mouleur, qui exploite avec son frère François, la fonderie voisine (hors champ), dont on aperçoit l'enseigne : «Fonderie Paquette & frères.»

DOCUMENT VEDETTE

Concession de «l'islet du moulin» (1772)



Guy Carleton, gouverneur
1768-1777

CONTEXTE

Au printemps de 1772, M^{me} Élisabeth de Ramezai, affaiblie par les «infirmités» et la maladie, veuve depuis 9 ans de Louis de La Corne l'aîné, se retire chez les [Sœurs grises](#), à Montréal. Louis de La Corne, son fils, n'est pas encore majeur: il n'a que 24 ans. Il ne peut de ce fait devenir seigneur en titre, étant sous la tutelle de sa mère, qui lui loue à ferme la seigneurie et lui concède l'«islet du moulin».

Claude Blouin, historien

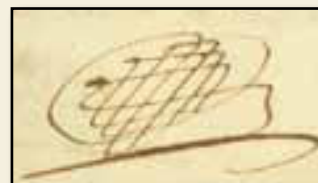
TRANSCRIPTION

Par devant Le notaire Roïal de La Ville et district de montreal province de Quebec Resident à Terrebonne soussigné le temoins ci après nommés fut presente Madame Elizabeth De Ramezai veuve de La Corne seigneuresse de Terrebonne des plaines La Corne et autres lieux residente audit Terrebonne Laquelle a reconnu et confessé avoir baillé et concédé à titre des cens et rentes seigneurialles foncieres et non rachetables ici maintenant et a toujours promises et promis et garanties de tous troubles et empechemens generalement quelconques à Monsieur Louis de Chapt ecuyer sieur de La Corne son fils aîné de monseigneur defunt, à ce present et acceptant prenant et retenant ledit titre pour lui ses hoirs et ayant cause à savoir

une isle nommée lislet du moulin sur laquelle sont appuiés les moulins de terrebonne de La Contenance de Quatorze arpens en superficie plus ou moins

Plus deux Islets près ladite isle ou sont appuiés les digues pour les moulins dont les parties n'ont sus au juste dire la juste superficie mais etant de très petite Etendue et valeur Requisition faite ainsi que ladite isle et islets se poursuivent et comportent et que mondit sieur preneur dit bien savoir et connoitre et en etre content et satisfait mouvant en censive de La Seigneurie de Terrebonne et tenant Le domaine d'icelle chargée sçavoir ladite isle du moulin de trente sols de rentes seigneurialles et lesdits deux islets chacun de quinze sols de rente et pour le tout de trois sols de cens dûs par chacun an – paraphe du notaire Antoine Foucher [...]

Suivent deux pages et demi de précisions relatives aux devoirs du censitaire Louis de Chapt sieur de La Corne fils.



SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

CINQUIÈME ÉMISSION

« Nous sommes au mois d'octobre, au lendemain de la fameuse Assemblée des six Comtés. — Depuis qu'il a quitté Saint-Denis, François Amiel n'a pas été revu, Josette en a perdu sa gaieté et elle soupire souvent. — Quant à Mme Lamouche, après s'être donné mille peines pour lui faire agréer son neveu, la voici bien près de s'avouer vaincue. Ce sont justement ces pensées décourageantes qu'elle rumine en ce moment, tout en s'installant devant son métier à tisser... — Écoutons-la plutôt :

Mme Lamouche.—C'est bien pour dire que les jeunesses d'aujourd'hui, c'est d'une indépendance... Ça ne fait cas de rien. Les conseils des vieux, ils s'en moquent... Refuser un beau parti comme le garçon à Fanfan... Des *coppes* à pleine poignée, qu'il a ... Ah! elle s'en repentira, la petite... Viendra un jour où elle s'en mordra les deux pouces, mais il sera trop tard... Pauvre Nazaire... Eh! mais... Qui est-ce que j'aperçois là, par la fenêtre?... Pas de doute, c'est le jeune Amiel... On dirait même qu'il s'en vient droit ici... Justement, il traverse ...

(*on frappe*)

Mme Lamouche.—Oui... oui... entrez.

Mme Lamouche.—Bonjour! mon garçon. Sais-tu que je pourrais bien prendre peur de toi?

Amiel.—Et pourquoi donc?... Ai-je l'air si effrayant? ...

Mme Lamouche.—Non. Tu as même l'air plus tranquille, plus triste. On dirait que tu as maigri.

Amiel.—C'est possible. Mais alors, pourquoi me craindre?

Mme Lamouche.—Pourquoi? Parce que te voilà, pour ainsi dire, un *revenant*, depuis le temps que tu as disparu du village... Tout de même, approche-toi donc du feu... Il ne fait pas chaud, dehors.

Amiel.—Je m'assoierai bien quelques minutes, Mme Lamouche. Josette n'est pas ici?

Mme Lamouche.—Comme tu vois.

Amiel.—C'est curieux. Je l'ai vue passer, il n'y a pas un quart d'heure.

Mme Lamouche.—Preuve que tu as encore les yeux clairs quand il s'agit de la petite. Eh bien c'est vrai : elle est venue ici mais elle est repartie pour une commission chez les demoiselles Dormicour.

Amiel.—Votre santé est bonne, Mme Lamouche?

Mme Lamouche.—C'te question tout d'un coup... Bien oui. elle n'est pas mauvaise, ma santé.

Amiel.—Vous avez beaucoup de tissage en avant... Comme on dit : c'est la faute à Papineau. C'est lui qui demande que tout le monde s'habille d'étoffe du pays, au lieu d'acheter de la marchandise anglaise.

Mme Lamouche.—Dis donc... A propos de politique : paraît qu'il y a eu une fameuse assemblée, lundi, à Saint-Charles ?

Amiel.—Fameuse?... Je vous crois. Cinq ou six mille personnes, une bonne douzaine de députés... Girod, le fameux Amury Girod a parlé le premier en demandant de mettre dans la confédération, le comté de l'Acadie. On lui a répondu par des applaudissements à rendre sourd. En même temps, des miliciens sous les

ordres de Jalbert, qui étaient postés autour d'une colonne qu'on appelait l'arbre de la Liberté, déchargeaient tous à la fois leurs fusils. Je vous assure que ce beau bruit-là, ça remontait le courage.

Mme Lamouche.—Il paraît que l'un des orateurs s'est fait descendre de la tribune ?...

Amiel.—Vous voulez parler de Mailhot? ...Eh bien lui : il a été jugé trop modéré, celui-là. Le temps n'est plus à la modération, ni aux précautions polies. Le docteur Côté, de l'Acadie, n'a pas craint de mettre les points sur les i, lui. — « Le Gouvernement, a-t-il dit, voilà assez de pétitions et de réclamations qu'on lui sert. Ce qu'il faut lui envoyer, désormais, ce sont des balles ».

Mme Lamouche.—Il n'a pas dit cela?... Seigneur Jésus !!!

Amiel.—Non seulement il l'a dit, mais il s'est fait applaudir à tout rompre. Il faut parler aux gens la langue qu'ils sont susceptibles d'entendre. Or, messieurs les Anglais ont la tête dure. Nous avons tout essayé pour tâcher de nous faire comprendre d'eux. Résultat : égale zéro. Peut-être que quelques bonnes petites décharges de plomb leur frisant les oreilles seront plus efficaces? En tous cas, les patriotes sont décidés à tenter l'expérience, s'il le faut.

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

Mme Lamouche.—Moi, j'ai bien peur que ça finisse mal, toutes ces manigances-là. Ce ne sont plus des jeux d'enfants... Le Gouvernement les défend vos assemblées et vous continuez toujours d'en faire. C'est comme toutes ces bannières qu'il y avait, avec des écritures dessus ...

Amiel.—Ah! oui. Sur la colonne d'honneur on avait mis : A PAPINEAU, ses concitoyens reconnaissants et, sur différentes bannières : LA LIBERTE OU LA MORT... L'INDEPENDANCE... VIVE PAPINEAU ET LE CONSEIL ELECTIF... LE PRINCIPE ELECTIF, VOILA CE QU'IL NOUS FAUT ...Et je ne sais quoi encore... — De pareilles manifestations de tout un peuple, cela donne à réfléchir ...

Mme Lamouche.—Tout le peuple n'était pas là...

Amiel.—Il y était représenté et considérablement. Je voudrais bien savoir ce que messieurs les Anglais ont pensé de notre petite fête... M'est avis qu'ils n'ont pas dû dormir sans cauchemar, cette nuit-là.

Mme Lamouche.—Les Anglés, c'est du monde comme les autres ...

Amiel.—Quand je dis les Anglais, j'entends les tyrans qui, pour l'instant, représentent l'Angleterre. Si le reste de la nation vaut mieux, qu'on nous en donne la preuve, corbleu !...

(bruit de chaises)

Mme Lamouche.—Tu t'en vas?

Amiel.—Oui. Il vaut mieux que je m'en aille.

Mme Lamouche.—Je te trouve une drôle de tête, aujourd'hui... Le voyage t'a changé...

Amiel.—Il peut m'avoir vieilli, mais changé? Non. Je n'ai pas d'affaire à changer. Au revoir, Mme Lamouche !

Mme Lamouche.—Au revoir. Et, si j'ai un conseil à te donner: tâche d'être prudent et de mesurer tes paroles.

(bruit de la porte. On entend des pas)

Amiel.—Josette !...

(encore des pas)

Amiel.—Josette!... Josette!...

Josette.—Ah! mon Dieu... c'est François...

Amiel.—Dis Amiel aussi. C'est mon nom et je n'en ai pas honte : François Amiel.

Josette.—Tu ... Tu es donc revenu?

Amiel.—Comme tu vois.

Josette.—Ton absence en a fait jaser plusieurs.

Amiel.—Et toi, Josette, qu'en as-tu pensé? Les autres, je m'en moque.

Josette.—Ecoute François. Je te rencontre par hasard. Mais j'aime mieux te le dire tout de suite : mon père a eu une conversation sérieuse avec moi, et... il ne veut pas que ...

Amiel.—...que tu continues à être ma petite amie?

Josette.—Je t'assure que j'en ai beaucoup de chagrin.

Amiel.—Étais-tu à l'assemblée de Saint-Charles, lundi ?

Josette (étonnée).—Oui. Et toi? ...

Amiel.—Bien entendu. Qui étaient tous ces jeunes qui t'entouraient? ...

Josette.—Tu me voyais donc? C'étaient des voisins, des amis. Mme Lamouche voulait absolument que son neveu m'accompagne, mais j'ai refusé.

Amiel.—De quel neveu parles-tu?

(éclat de rire de Josette)

Josette.—Nazaire Lamouche du Pot-au-beurre de Saint-Ours.

Amiel.—Connais pas.

Josette.—J'ai peut-être tort de rire, mais le pauvre garçon a si peu de mine... Et, avec cela, ménager jusqu'à l'avarice ...

Amiel.—Et moi? Quels défauts me trouves-tu?

Josette.—Comme je n'en ai pas cherché, je n'en ai pas trouvé non plus.

Amiel.—Me reprocherais-tu, par exemple, d'être un étranger, vu que je suis Français de naissance?...

Josette.—Les Français ne sont pas des étrangers pour les Canadiens puisque, nous-mêmes, les Anglais d'ici nous appellent les French.

Amiel.—Un autre de mes défauts, c'est d'être très ombrageux. Aussi, n'ai-je jamais pu me faire un véritable ami parmi les jeunes gens de ma connaissance. C'est pourquoi, orphelin par-dessus le marché, je trouvais bon d'avoir Josette dans ma vie ...

(soupir)

Amiel.—Tu ne me réponds pas?... Dis-moi, au moins, ce qu'on a pensé de mon absence autour de toi?...

Josette.—Pour commencer tu faisais semblant de faire du dessin, selon ton habitude. Plusieurs t'ont vu. Mais on a trouvé curieux que tu sois parti sur un si bon cheval et le bruit a couru que tu allais comploter avec les Patriotes d'ailleurs... Les Fils de la Liberté... Tous ces gens-là...

Amiel.—Ces gens-là, Josette, ce sont les héros de demain. les martyrs de la Liberté.

Josette.—Mon père est un homme digne d'estime et pourtant, il n'est pas avec vous. Et combien d'autres... Ainsi, nos prêtres... Mgr Lartigue vous a lui-même désapprouvés publiquement...

Amiel.—Si tous nous comprenaient et nous encourageaient le devoir deviendrait trop facile. Les patriotes ne seraient plus, comme je le disais, des martyrs...

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

Josette.—De la souffrance, je crois qu'il y en a des deux côtés...—Hé... Mais... Qui est cet homme?... Regarde donc, François, là, près de la forge de M. Mignault...

Amiel.—C'est tout simplement un Sauvage.

Josette.—Un Sauvage, à Saint-Denis?...

Amiel.—C'est moi qu'il attend. Je croyais te rencontrer chez Mme Lamouche et je lui ai dit de m'attendre près de la forge.

Josette.—Tu le connais donc?...

Amiel.—De longue date... Je l'ai retrouvé durant mon voyage... Il naviguait sur le Richelieu.

Josette.—François, j'ai peur de lui!

Amiel.—Ne crains rien, je viens de lui faire signe. Il va continuer à m'attendre. Je t'ai dit que je le connais depuis longtemps... Veux-tu me faire plaisir Josette?

Josette.—Pauvre François, tu le sais bien...

Amiel.—Eh bien, ne répète pas cela à ton père et ne me demande pas pourquoi.

Josette.—C'est promis. Es-tu content, François?

Amiel.—Où vas-tu ainsi?...

Josette.—Chez Mme Lamouche, lui rapporter une réponse des demoiselles Dormicour.

Amiel.—La vois-tu qui nous regarde par la fenêtre?... Le coin du rideau levé?... Je gage qu'elle a tout entendu ce que nous avons dit...

Josette (baissant la voix).—Et moi qui viens de rire de son Nazaire...

Amiel.—Eh bien ça lui en fera plus à dire à M. Thouin, sur mon compte...

(bruit de pas)

Amiel.—Au revoir!... Au revoir!... je t'écirai sous peu.

Josette.—Au revoir! C'est cela. Au revoir!

(bruit de pas. — La porte s'ouvre)

Amiel.—Regarde Mme Lamouche qui sort la tête.

Mme Lamouche (fâchée).—Allez-vous enfin finir de jaser sur mon compte, mes petites jeunesses? Oui, c'est vrai, j'ai tout entendu. — Nazaire, vous n'avez pas besoin d'en rire, il vous vaut bien des fois, tous les deux, petits écervelés !... Ça se mêle de rire des autres et ça ne connaît rien. Ça jamais été capable d'économiser pour s'amasser des coppes...

Josette.—Voyons, Mme Lamouche... Vous exagérez les choses... Vous nous jugez trop sévèrement. An moins, avez-vous bien compris?...

Mme Lamouche.—Si j'ai compris?... Oui bien trop compris... — Nazaire... Un si bon garçon...

(Rire de Josette)

Josette (riant).—Rien ne l'empêche de rester bon garçon, Mme Lamouche. Une autre, mieux que moi, saura l'apprécier et faire son bonheur.

Mme Lamouche.—Oui... Oui... C'est ça. Ris bien, petite sott. Avant longtemps, tu t'en mordras les pouces... j'te le dis et puis, c'est fini. Je vais l'avertir, Nazaire, de ne plus s'occuper de toi.

Amiel (riant).—Bonne idée Mme Lamouche! Rendez-nous ce service. De cette façon, Josette n'aura pas à se manger les pouces jusqu'aux coudes...

(Rires)

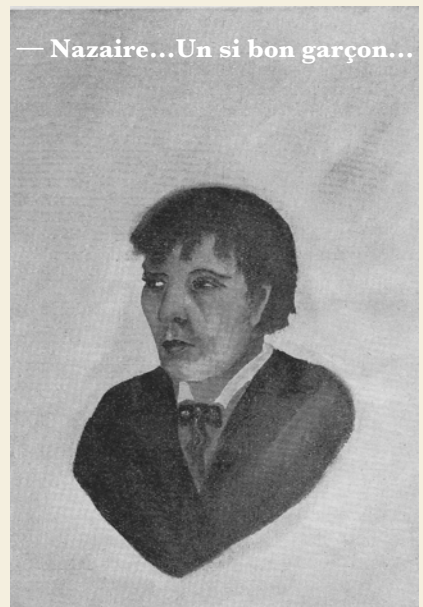
Mme Lamouche (fâchée).—Toi, mon espèce de petit patriote, tu ferais mieux de te taire. Tu pourrais bien toi aussi, te faire casser le cou, avant longtemps, avec toutes tes promenades ici et là dans les grandes

assemblées... Il pourrait bien t'arriver la même chose qu'à Louis Marcoux de Sorel...

Amiel.—Ah ! ça, par exemple, Louis Marcoux c'était un brave et nous le vengerons...

Josette.—Oui... Oui... Je t'approuve, François. Marcoux était un vrai héros... C'est un martyr de la Patrie

Nous espérons que cette rencontre avec Josette sera un baume sur le cœur endolori de François Amiel. Entre temps, le ciel s'obscurcit de plus en plus, au-dessus de la tête des patriotes. De tragiques événements se préparent. Quels seront-ils? La sixième émission va nous l'apprendre.



— Nazaire... Un si bon garçon...

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

SIXIÈME ÉMISSION

Nous sommes toujours à Saint-Denis et l'aube du 22 novembre vient de poindre. Jour mémorable dans les annales du village. A la pluie de la veille, le froid semble devoir succéder. Il fait sombre et brumeux. Chez le docteur Nelson l'animation est grande. Quelques-uns, dont son propre fils, s'occupent à fondre des balles pendant que le docteur lui-même poursuit avec les chefs Papineau et O'Callaghan un ultime entretien. La nouvelle vient de se répandre, au village que les troupes anglaises parties de Sorel pour se rendre à Saint-Charles vont, à l'instant, passer par Saint-Denis. Les patriotes ont résolu de les arrêter. — Or, voici que la porte s'ouvre brusquement et trois patriotes s'avancent, escortant un prisonnier anglais.

(*grosse sensation*)

Un patriote.—Docteur, nous vous présentons, en la personne de ce prisonnier, les prémices de la victoire qui nous attend.

Nelson.—Bravo, mes amis! Voilà, en effet, qui être de bon augure. Où l'avez-vous pris?

Un patriote.—C'est un nommé Lavallée qui l'a amené de Sorel ici. De toute évidence, il croyait les troupes anglaises déjà rendues. Nous l'avons cueilli presque à la descente de la voiture.

Nelson.—Vous l'avez interrogé?

Le patriote.—Oui, mais il a opposé à nos questions le plus méprisant silence.

Nelson.—Voyons si je être plus heureux: Who are you?

Prisonnier (Weir).—James George Weir, lieutenant, 32nd Cornwall regiment.

Nelson.—Que venez-vous faire à Saint-Denis?

Prisonnier (Weir).—J'y suis venu sur l'ordre de mes supérieurs. En ce moment, je représente Sa Majesté la Reine et vous paierez cher, paysans, l'insulte que vous lui faites en ma personne.

Nelson.—Oh ! Oh !... Etes-vous sûr que les paysans d'aujourd'hui ne seront pas demain, les maîtres du pays?

Prisonnier (Weir).—Penh!... Savez-vous, à votre tour, que Gore, le

brave colonel Gore qui à Waterloo s'est couvert de gloire alors que les troupes britanniques écrasaient à jamais Napoléon, le puissant empereur des Français, savez-vous que Gore s'en vient avec 500 hommes sous ses ordres?

Nelson.—Nous le savons.

Prisonnier (Weir).—Ce n'est pas tout. Wetherall aussi s'en vient par Saint-Charles avec 300 hommes et deux canons. Si vous faites mine de résister, misérables French, vous serez broyés dans l'étau de cette double armée.

Nelson.—Nous résisterons jusqu'aux limites extrêmes. A défaut de bonnes armes, nous avons la vaillance. A défaut de discipline et d'entraînement, la détermination. Et enfin, comme stimulant suprême, le souvenir des odieuses exactions endurées depuis tant d'années... Lieutenant Weir, je vous somme de nous livrer vos papiers.

Prisonnier (Weir).—Non.

Nelson.—Vous me mettez dans l'obligation de vous les prendre de force. — Bouthillier et Dudevoir, tenez-le bien. — Phaneuf, fouillez-le.

(*froissement de papier*)

Nelson.—Donnez.

(*il lit à mi-voix en anglais*)

Nelson.—Ce être une dépêche adressée au captain Crompton, à

Sorel. Tous les dires de cet homme être vrais, mais lui parler avec imprudence. Docteur Kimber, je vous le confier. Avoir pour lui, tous les égards possibles. Conduire lui au camp de Saint-Charles. Lieutenant Weir, donnez-moi votre parole d'honneur que vous ne chercherez pas à vous échapper.

Prisonnier (Weir).—I swear.

Nelson.—Si lui manquer à son parole, si vouloir se sauver, réduire lui à l'impuissance. Allez.

(*bruit de pas... murmure de voix*)

Nelson.—Amiel, vous avoir votre bon cheval?

Amiel.—Oui, docteur, il est attaché là, près de la maison.

Nelson.—Vous me le prêter, n'est-ce pas? Je faire reconnaissance du côté de Saint-Ours... Je croire soldats très proches... Vous, pendant ce temps, aider Horace, mon fils, à fondre des balles.

Amiel.—Docteur, puis-je auparavant courir chez une vieille femme, l'avertir de fuir au plus tôt?...

Nelson.—Une vieille femme que vous connaître?...

Amiel.—Oui, elle reste par là, vers Saint-Charles, tout près, et elle vit seule. Qui sait si elle est au courant de la situation ? Il n'est pas 6 heures du matin... Elle peut se laisser prendre par les Anglais...

Nelson.—Allez, mon garçon.

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

Amiel.—Merci. — Je ne tarderai pas à revenir.

(*bruit de pas...*)

Le grand jour a donc lui... C'est en ce 22 novembre 1837 que les patriotes vont recevoir le baptême du feu. Mais la pensée du jeune Amiel ne peut se détacher de Josette. Dans l'espoir de la rencontrer, il court chez Mme Lamouche qu'il n'a pas revue depuis son malentendu avec elle. — Voyons ce qui va se passer :

Amiel (seul).—Tout a l'air bien tranquille... Qui sait si Josette n'est pas là... Si elle connaît ce qui se passe, elle a pu faire comme moi, songer à avertir Mme Lamouche du péril qui la menace...

(*il frappe...il appelle...*)

(*coup brusque sur la porte*)

Amiel.—Mme Lamouche... Mme Lamouche...

Mme Lamouche (énervée).—Voyons... Voyons... Attendez un peu, vous autres...

(*la porte s'ouvre*)

Amiel.—Vous êtes seule ici, Mme Lamouche?

Mme Lamouche.—Oui, je suis seule. Mais je ne conseille à personne de m'attaquer.

Amiel.—Bien loin de songer à vous attaquer, je suis venu pour vous rendre service. Vous ne savez donc pas que les troupes anglaises sont à la veille d'entrer dans Saint-Denis?... Tout le monde se sauve vers la campagne...

Mme Lamouche.—Ce qui arrive, c'est de votre faute, à vous autres, les patriotes. Vous en avez fait là de la belle ouvrage... Avec vos assemblées tapageuses et tous vos discours sans queue ni tête, voilà ce que vous nous avez attiré : les soldats s'en viennent et ils vont tout massacrer... Eh crapouilles de crapouilles...

Amiel.—Si on leur permet. . .

Mme Lamouche.—C'était bien la peine de tant travailler et de se priver presque du nécessaire pour tâcher de mettre de côté quelques *coppes*...

Amiel.—Écoutez, Mme Lamouche, le temps presse... Je n'ai qu'un mot à vous dire: Fuyez, fuyez au plus tôt. Le village seul est en danger pour le moment. Vous devez avoir quelques parents ou amis du côté des terres?...

Mme Lamouche.—Personne ne me fera partir d'ici, tu m'entends?...

Amiel.—Mais, comprenez donc que c'est pour votre bien?...

Mme Lamouche.—Le père Thouin est passé, tantôt, avec sa fille et il m'a chanté la même chose.

Amiel.—Ah! Ils sont venus?...

Mme Lamouche.—Ils voulaient m'emmener avec eux chez un habitant du Troisième rang, je ne me rappelle même plus qui...

Amiel.—Et vous avez refusé?...

Mme Lamouche.—Sûr que j'ai refusé. Pas si bête!... je laisserais ma maison à l'abandon, comme ça, pour que n'importe qui vienne s'installer et découvrir toutes nos petites cachettes...

Amiel.—De quelles cachettes, parlez-vous?

Mme Lamouche.—Des cachettes?... Est-ce que j'ai dit des cachettes?... Tu as tout de suite pensé que j'ai des trésors serrés ici et là, des pleins sacs de *coppes*... Eh bien, tu te trompes, mon garçon... C'est mes confitures et toutes mes conserves pour l'hiver. Je ne pourrais toujours pas traîner ça avec moi?...

Amiel.—Oubliez les confitures... Je vais vous donner un coup de main, mais à la condition d'aller vite. Faites un paquet, pas trop gros, de ce que vous avez de plus précieux et, pendant ce temps, je cours à la

recherche de quelques planches et de quelques clous. Quand j'aurai barricadé portes et fenêtres, personne ne pourra plus pénétrer chez vous.

Mme Lamouche.—Inutile de me tourmenter. Thouin m'a conté la même chose et la petite Josette a été jusqu'à pleurer... Je reste dans ma maison et malheur à ceux qui voudront m'en faire sortir de force. Tu vois, là, sur le feu, mon canard de fonte avec la vapeur qui sort à plein bec?... Eh bien, qu'il s'en présente un Anglé, pour s'installer ici et je l'ébouillante sans plus de façon.

Amiel.—Je regrette, Mme Lamouche, mais je ne puis m'attarder davantage. Je souhaite que tout s'arrange pour le mieux. Au revoir. — Priez pour ceux qui vont se battre...

(*bruit de pas...*)

Amiel (voix lointaine).—Quelle entêtée!... — Au moins, je sais que Josette et son père sont à l'abri...

(*galop d'un cheval...*)

Amiel.—Tiens, le docteur Nelson!...

Nelson.—Amiel, mon garçon, je vous prend en croupe.

(*il monte à cheval... le galop reprend*)

Nelson.—Je être content. Tous les non-combattants évacuer le village. Ecouter, les Anglais être très proches... Par ce temps sombre, je manquer m'approcher trop d'eux. Revenu immédiatement, fait couper les ponts... Pas de temps à perdre... Toujours décidé à vous battre?...

Amiel.—Plus que jamais! Postez-moi où bon vous semblera.

Nelson.—Je vous garder près de moi. Et d'abord arrêter ici, à la distillerie.

(*ils descendent du cheval...*)

(*murmure de voix*)

Nelson.—Bien. — Archambault à son poste?... Quelque chose de nouveau?

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37**(fusillade soudaine au loin)*

Nelson.—Qu'est-ce que cela ? —
Amiel, allez voir.

(murmure de voix)

Nelson.—Mes amis, ils s'en
viennent, être très proches. Où être
les autres patriotes?

Une voix.—Chez Pagé,
Saint-Germain et les alentours,
comme vous avez voulu.

Nelson.—Bien.

(la porte s'ouvre)

Amiel *(excité)*.—Docteur, ils ont tué
Mandeville !...

Nelson.—Malheur !!!...

Amiel.—Il a commis l'imprudence
de s'avancer, seul, vers les troupes, en
les provoquant. Ils l'ont tué et ils ont
ensuite jeté son corps à la rivière. —
Ils sont tout près... — Dehors — on
les entend...

(bruit des troupes)

Nelson.—Suivez-moi, Amiel, chez
Mme Saint-Germain.

(bruit du pas rythme des troupes)

Nelson.—Entrez vite.

(murmure de voix)

Une voix.—Pas beaucoup de soleil...
Un beau temps pour se battre,
docteur !...

(le bruit continue au loin)

Nelson *(solennel)*.—Mes amis, je ne
vouloir forcer personne à rester près
de moi, mais je espérer ceux qui
rester, faire leur devoir bravement. —
Où être Bourdages?

Amiel.—Là, près de la fenêtre. Il
paraît attentif, mais aussi calme que
s'il fumait sa pipe.

*(murmure de la voix d'un vieillard
récitant son chapelet)*

Nelson.—Je entendre curieux petit
bruit...

Amiel.—C'est le père Laflèche qui
récite son chapelet en attendant
l'ennemi.

(la cloche tinte)

Plusieurs voix.—Le tocsin!... Le
tocsin!...Les Habits Rouges sont
arrivés...

(la cloche continue de sonner)

Quel sera le résultat de cette première
rencontre? Hélas, les hostilités ne font que
commencer. Voyons, toujours, comment
notre héros se comportera.



— C'est le père Laflèche...

Essai : Le maître potier de Terrebonne : Étienne Robin dit Lapointe, par Pierre Louis Lapointe, Ph.d. (histoire)

Suite de la page 1

Le 10 mai 1802, est inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Louis de Terrebonne, Étienne Robin dit Lapointe, « maître potier de terre », né à cet endroit le 7 mai 1713. Ses enfants insistent auprès du curé Michel Brunet pour qu'il ajoute le mot « potier » à la suite de son nom, ce qui laisse voir l'importance que ces derniers attribuent au rôle joué par leur père, de son vivant, dans ce secteur d'activité¹.

Étienne Robin est le petit-fils de Jean Robin, un soldat du régiment de Carignan-Salière, marié à Jeanne Charton (Chartrand) en 1667 et établi à Longueuil en 1668². Ses parents, Jean Robin fils et Marie-Claude Sergeant, mariés à Boucherville en 1699³, s'établissent sur la rive nord, dans le secteur de la rivière Jésus (des Prairies). À leur décès, en 1727, ils sont propriétaires de terres et d'îles dans les seigneuries de l'île Jésus et des Mille-Isles (Terrebonne)⁴.

Suite à l'assemblée de famille, c'est Étienne Charles dit Lajeunesse qui est nommé tuteur des enfants mineurs des défunts⁵. Ce dernier est marié à la tante d'Étienne Robin, Marie-Josèphe, l'une des filles de Jean Robin et de Jeanne Charton⁶. Une autre de ses tantes, Reine, épouse Bertrand Viau en 1693. En

1718, Marie-Josèphe, fille de Reine (Anne) et de Bertrand Viau, se marie à Louis Divellec dit Quimper, un maître potier originaire de Bretagne⁷. En 1727, Étienne Charles dit Lajeunesse, l'oncle et tuteur d'Étienne, le place en apprentissage chez son neveu par alliance, Louis Divellec dit Quimper. C'est avec ce dernier qu'Étienne Robin apprend vraisemblablement son métier à Sault-au-Récollet⁸.

Il n'est pas facile de savoir si Étienne exerce son métier de potier à l'île Jésus avant son installation définitive à Terrebonne en 1751. Après son mariage à Marie-Charles Clément, célébré à Saint-Louis de Terrebonne le 3 novembre 1734, nous le retrouvons dans de nombreuses transactions notariées, des achats, des ventes, des partages et des échanges de propriétés agricoles⁹. Jusqu'en 1751, on le dit « habitant de l'île Jésus »¹⁰. Avant son déménagement, en 1750, tout comme en 1751, il vend ou échange ses terres de l'île Jésus pour des terrains qui se trouvent à Terrebonne¹¹. Y aurait-il un lien entre l'établissement d'Étienne à Terrebonne en 1751¹², la vente par Louis Divellec dit Quimper et son fils Louis, également potier, de leurs propriétés du Sault-au-Récollet et

de la rue Saint-Philippe à Montréal¹³ et le décès de ces deux potiers en 1753 et 1755¹⁴? La chose mérite qu'on s'y intéresse, car cette démarche mène inévitablement à la découverte du monde méconnu des artisans du Terrebonne de la fin du dix-huitième siècle.

Nous ne savons pratiquement rien des potiers qui y sont en activité, le *Répertoire des artisans-potiers québécois*, de Jacques Langlois étant par exemple muet sur l'existence du « maître potier de terre » Étienne Robin dit Lapointe.

Les documents qui établissent sans ambiguïtés le métier d'Étienne Robin dit Lapointe ne sont pas très nombreux. Plus souvent qu'autrement, on se limite à dire qu'il est un « habitant ». Il arrive qu'un contrat notarié affiche clairement le métier d'Étienne Robin en le qualifiant de « maître potier de terre »¹⁵. Parfois, lors d'un baptême, d'un mariage ou d'un décès, on définit le métier du père : c'est ce qui se produit à la naissance de Marie-Asélie, la fille de François Robin, l'un des fils d'Étienne, le 5 avril 1802¹⁶. On souligne alors qu'elle est l'enfant légitime de « François Robin, potier de cette paroisse ». On fera de même lors du décès de l'enfant, survenu le 21 juillet 1802. François est le plus

jeune des fils d'Étienne. Il est potier au décès de son père, mais abandonne rapidement le métier semble-t-il, préférant celui de maçon¹⁷. Qu'en est-il de ses autres frères, de Michel et de Jean-Baptiste surtout? Sont-ils potiers comme leur père? Michel achète et revend constamment des propriétés comme son père Étienne le faisait. Il semble posséder des moyens financiers qui dépassent ceux de la moyenne des habitants. Cette constatation rejoint celles de Michel Gaumond et de Paul-Louis Martin concernant le statut économique et social des potiers de Saint-Denis sur Richelieu. Pour eux, il s'agit d'une « classe moyenne, loin de l'indigence et proche d'une solide aisance »¹⁸. Et d'ajouter : « En considérant la régularité des transactions, le peu d'échecs, et la moyenne de leurs avoirs, nous classons les potiers parmi les résidents aisés du village. Sans devenir de grands propriétaires terriens ni des prêteurs, ils ont visé à maîtriser tous leurs moyens de production (achat de terre à bois, à argile) et à assurer à leurs fils de bons établissements.¹⁹»

Pierre Louis Lapointe, Ph.D.
(histoire) – 1^{er} octobre 2013

Notes de recherche (C. Blouin)

1. En 1751, Étienne Robin dit Lapointe devient propriétaire de tous les droits successifs des héritiers de Jean Baptiste Dupré et de Claire Fevrier (Fevrier); de ce fait, il possède à justes titres la maison construite en 1732-1734 par Dupré, sur la côte de Terrebonne. Elle est très délabrée...



Maison J. B. Dupré

La cave, d'une hauteur inhabituelle pour l'époque, a probablement servi d'atelier de potier à Étienne et à ses fils, jusqu'à son décès en 1769, année où Michel Robin, le benjamin de la famille, en prend possession jusqu'à ce qu'il l'échange avec un dénommé Augustin Loriau contre une terre de la rivière Sainte-Marie ou Mascouche en 1780. La maison possédait une cheminée centrale (aujourd'hui disparue), depuis la cave, qui servit vraisemblablement à la cuisson des poteries.

2. Ce qui nous amène aux familles pionnières de Terrebonne, celles qui se sont établies entre 1702 et 1715 environ. Elles provenaient majoritairement des seigneuries du Tremblay, de Boucherville et de Longueuil. Deux provenaient de Ville-Marie (Montréal).

3. La plupart des chefs de famille étaient des militaires dans diverses compagnies détachées de la Marine (CFM), des soldats ou enfants de soldats démobilisés du Régiment de Carignan-Salières (RCS) :

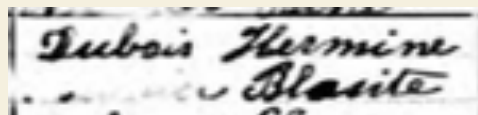
- Jean-Baptiste Dupré, fils d'Antoine Dupré dit Rochefort, de la compagnie La Fouille (RCS);
- Son épouse, Claire Fevrier, fille de Christophe Fevrier dit Lacroix, de la compagnie La Fouille (RCS);
- Étienne Charles dit Lajeunesse, de la compagnie Contrecoeur (RCS) et ses fils Clément (∞ Madeleine Dupré, fille de Jean-Baptiste) et Étienne (∞ Joseph Robin dit Lapointe, fille de Jean-Baptiste);

- Jean-Baptiste Robin, fils de Jean Robin dit Lapointe, de la compagnie de Saurel (RCS); et son fils Étienne (∞ Marie Charles, fille de Clément);
 - François Séguin, fils de François Séguin dit Ladéroute, de la compagnie St-Ours (RCS);
 - André et Michel Colin, fils de Mathurin Collin dit Laliberté, de la compagnie St-Ours (RCS);
 - Barbe Du Montreuil, fille de Léonard Montreau dit Francoeur de la compagnie Froment (RCS) ∞ Pierre Gareau de Boucherville;
 - Joseph Amand (Limoges) dit Jolicoeur, soldat de la compagnie de M. de Meloize (CFM);
 - Pierre Maisonneuve, beau-frère du précédent, soldat de la compagnie de M. de Bergère (CFM);
 - François Dubois dit Jolicoeur, soldat de la compagnie de M. de Longueuil (CFM);
 - Jacques (La) Rivière, caporal de la compagnie de M. de Longueuil (CFM);
 - Louis Renaud dit Locas, fils de Pierre André Renaud dit Locas, de la compagnie Grandfontaine (RCS);
 - Jean Aubertin a épousé en 2^e nocces Claire Gauthier, veuve de Christophe Fevrier et belle-mère de Jean-Baptiste Dupré. Il acquit plusieurs terres qu'il revendit par la suite, sans s'établir. Il était sergent de la compagnie de Muy (CFM).
- 4.** L'état de la recherche ne permet pas encore de préciser ce qui a poussé ces familles à quitter (facteurs endogènes) la Rive Sud de Montréal ou ce qui a pu les attirer (facteurs exogènes). Or, il est certain que la Grande Paix de 1701, avec les Iroquois, a été un facteur déclencheur de la migration des familles vers Terrebonne.

Généalogie : Terrebonne et le recensement de 1921 (3^e partie), par Normand Brière, volet généalogie

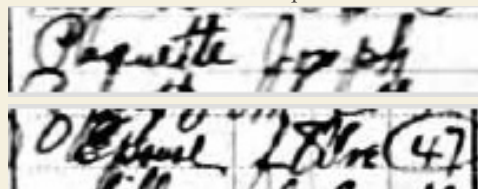
Suite de la page 1

Dans la publication de juin dernier, afin de vous démontrer la complexité de la compréhension du recensement de 1921, je demandais dans notre jeu-questionnaire de reconnaître les personnes mentionnées sur l'image. Dans ce numéro, je vous propose d'autres situations difficiles. Dans le premier cas, l'inscription est claire et relativement facile à lire. Le recenseur indique alors Dubois Hermine et (...) Blasite. Lorsque vient le temps de valider ces informations, nous ne retraçons pas de couple portant ces prénoms. La raison en est bien simple puisque ce couple est en fait Herménégilde Dubois et son épouse Placide Meunier. C'est en retraçant les naissances de leurs filles Marie-Flore et Blanche que la réponse nous parvient.



Donc, les généalogistes et tous ceux et celles qui se limitent à ce que les autres ont fait comme travail de « déchiffrement » ou de transcription de documents, sans en valider eux-même l'information, risquent fort bien de ne pas retracer leurs ancêtres tant recherchés. Bien que le recensement constitue un document de première main, donc fiable à la base, l'exactitude de son contenu n'en demeure pas moins discutable à certains moments.

En voici un autre exemple:



Sur cette ligne est indiqué Paquette Joseph. On décrit cette personne comme « Épouse », de sexe « Féminin » et « Veuve » âgée de « 47 ans ».

Soit il aurait dû y être écrit « Joseph » ou « Josephite » puisqu'il s'agirait d'une femme, soit il s'agit d'une erreur. C'est en lisant l'acte de naissance de l'enfant figurant sur la ligne suivante que nous constatons que c'est le nom du père de l'enfant qui apparaît au recensement. En poussant la recherche un peu plus, nous apprenons que le mariage des parents de cet enfant est survenu en 1890; de là, il nous a été possible de localiser l'acte de décès en 1919 de ce Joseph Paquette. Le nom qui aurait donc dû figurer au recensement n'est pas celui de Joseph puisqu'il est décédé 2 ans plus tôt, mais plutôt celui de son épouse Alexina Gauthier.

Mémoires de familles

Au cours de l'automne qui vient, des rencontres *Mémoires de familles* se tiendront à la Maison d'histoire. Nous y inviterons bien entendu des descendants de ces familles anciennes ou pionnières qui apporteront avec elles, nous l'espérons grandement, photos et documents qui nous aideront à alimenter nos banques de données familiales. Le simple fait d'apporter des photos de mariage ou de famille datant du début des années 1900-1920 nous aidera à mettre un visage sur plusieurs des noms qui apparaissent dans notre projet de reconstitution du recensement de Terrebonne pour l'année 1921, comme



Genre de photo prisée par Mémoires de familles

« Chercher ses racines, c'est au fond se chercher soi-même : qui suis-je ? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis ? Des noms d'abord, des dates, quelques photos jaunies ou, avec plus de chance, un testament, une lettre. »

Claude
Levi-Strauss

nous l'expliquions dans un article précédent.

Faire une généalogie c'est établir une filiation, en connaître les liens communs sans nécessairement devoir remonter jusqu'au premier ancêtre. Ça peut sembler trop ardu ou tout simplement ne pas intéresser certains chercheurs. Pour plusieurs, le simple fait de reconstituer leur famille immédiate, avec cousins-cousines, oncles-tantes ou encore en remontant de quelques générations leur suffira. C'est généralement au travers ces courtes généalogies que se retrouvent le plus d'informations et de détails sur ces derniers. Le chercheur aura pris le temps de rencontrer les proches et accumuler la documentation susceptible de bien présenter la vie de cette parenté.

Si une telle rencontre vous intéresse, contactez-nous par téléphone (450.492.7477) ou par courriel.

Normand Brière
volet généalogie

La maison Henri-Roussille, c1905 – 185-189, rue Sainte-Marie, par Claude Blouin, historien

L'emplacement a été vendu par Désiré Bertrand (de Montréal) au menuisier Henri Roussille, de Terrebonne, en 1902; il fait partie pour moitié du lot 250, au nord, et pour autre moitié, du lot 249, au sud. Au moment de la vente, une boutique de barbier et d'autres bâtiments en bois étaient érigés sur le terrain. À une date encore indéterminée, possiblement vers 1905, le menuisier Roussil a construit cette maison en briques, de style cottage vernaculaire américain.

Cet édifice qui compte deux corps de logis sur deux étages, comporte quelques particularités qui méritent d'être soulignées. D'abord sa toiture à pignon (2 versants) dissimulée par un immense parapet, richement décoré, qui lui donne une allure de maison « boomtown du far-west » américain. Les maisons de ce style ont habituellement un toit en pente inclinée de l'avant vers l'arrière. Les fenêtres à imposte sont légèrement cintrées. On remarque aussi le solage en pierre. Une porte donnant sur un escalier intérieur était située à l'extrémité sud de la façade principale. Le porche couvert au niveau du sol a été construit tout récemment. La maison a appartenu à la famille Roussil, qui habitait à l'étage, jusqu'en 1963. Le rez-de-chaussée semble avoir abrité des commerces de longue date. Si le tailleur E.

Martineau y exerçait son art en 1910, l'année suivante Charlie Lee et son fils Fred Lee, originaires de



La maison Henri Roussille (c.1905)

Hong-Kong, y exploitaient une blanchisserie.

Ce bâtiment a peut-être inspiré Delphis Gauthier, marchand de bois qui, en 1916, a construit un semblable cottage vernaculaire, sur la rue Saint-André (no. 191), site de l'ancienne Librairie Lincourt (1965-2012).



La maison Delphis Gauthier (c.1916)
191, rue Saint-André

La SHRT présente ses activités de l'automne 2017

ÉVÉNEMENTS À LA MAISON D'HISTOIRE

13 OCTOBRE 2017 – DÉGUSTEZ L'ART AVEC NATHALIE GODARD ET MANON RIENDEAU (18@21H)

16-17-18 NOVEMBRE 2017 – AU FEU! (18H30 ET 20H00)

28 septembre, ***Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray***, par André-Carl Vachon, historien

C'est après avoir entendu parler de la Proclamation du gouverneur Murray, qui offrait des terres gratuitement aux nouveaux immigrants, que les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre demandèrent la permission d'immigrer au Québec. Après délibérations, le gouverneur Murray accepta d'accueillir ces Acadiens. Le premier bateau arriva à Québec le 31 août 1766.

19 h 30, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

26 octobre, ***L'histoire de la paroisse Sainte-Rose-de-Lima de l'Île Jésus***, par Claude Lavoie, chercheur en histoire

Sainte-Rose-de-Lima et Terrebonne possèdent beaucoup d'histoires communes notamment celle du curé Louis Lepage de Sainte-Claire. Notre conférencier présentera la naissance et l'évolution de Sainte-Rose-de-Lima en insistant sur les personnages et les événements communs à ces deux paroisses voisines pendant plusieurs années.

19 h 30, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

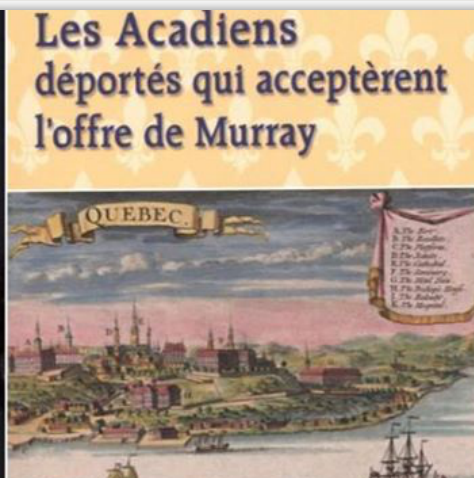
23 novembre, ***Les rites de Noël à travers le temps***, par Ginette Charbonneau, diplômée en Sciences de l'éducation

Cette conférence toute légère et festive nous entraînera vers le monde de Noël : de la préhistoire à l'époque moderne, nous verrons les différentes influences qui ont fait de cette fête celle que nous connaissons aujourd'hui. Il y sera question de rites païens et chrétiens, de coutumes profanes et sacrées, d'ornements, de légendes, de personnages, de cadeaux, de musique et même de nourriture !

19 h 30, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.



André-Carl Vachon, historien, professeur et généalogiste



James Murray (1721-1794)

LA FOURNÉE

Bulletin électronique trimestriel

Édition

Société d'histoire de la région de
TerrebonneRédaction en chef
Claude BlouinRédaction
Normand Brière
Révision

Lorraine Lafrenière

Collaboration spéciale
Pierre Louis Lapointe
ISSN 2291-5087

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Normand Brière,
président intérim. et volet généalogie
Claude Blouin,
vice-président intérim. et volet histoire
Thérèse Levac-Genest, secrétaire
Raymond Paquin, trésorier
Laurelou Chapleau, volet jeunesse
Rose-Marie Ouimet, programmation
Claude Martel, communications
(2 postes vacants à combler)

SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

Caroline Moïse

SITE WEB

www.shrt.qc.ca

Webmestre en trois personnes :
Caroline Moïse, Normand Brière et
Claude Blouin

CORRESPONDANCE

Maison d'histoire de Terrebonne
148, rue Saint-André
Terrebonne (QC)
J6W 3C3
info@shrt.qc.ca

NOTES ET RÉFÉRENCES

Terrebonne : retour sur la photo (p. 4)

L'ensemble des informations provient du
Registre foncier du Québec en ligne pour
les lots 174, 188, 189, 236 et 311 et des
recensements de 1901 et 1911 de la Ville de
Terrebonne.

**Le maître-potier de Terrebonne
(Étienne Robin dit Lapointe)** (p.12)

¹ Registres paroissiaux de la paroisse
Saint-Louis de Terrebonne, 10 mai 1802.

² Registres paroissiaux de la paroisse
Notre-Dame de Québec, 10 octobre 1667.

³ Registres paroissiaux de Boucherville, 7
juillet 1699. Contrat de mariage du 6 juillet
1699 devant le notaire A. Adhémar dit
Saint-Martin, (BANQ-Centre d'archives de
Montréal).

⁴ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire Joseph-Charles Raimbault,
Inventaire après décès du 3 mars 1727.

⁵ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Acte de tutelle No 789 du 21 février 1727.

⁶ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire A. Adhémar dit Saint-Martin,
Contrat de mariage du 20 août 1702.

⁷ Registres paroissiaux de Longueuil, 1^{er}
décembre 1718. BANQ-Centre d'archives
de Montréal, Notaire Marien Tailhandier
dit Labeaume, Contrat de mariage du 30
novembre 1718.

⁸ Jacques Langlois, *Répertoire des
artisans-potiers québécois*, [Québec], Ministère
des Affaires culturelles, 1978, pages 60-61.

⁹ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire Charles-François Coron, 23 février
1736, 26 février 1736, 15 juillet 1737, 15
octobre 1738, 15 avril 1739, 28 février
1742, 15 février 1744 et 23 février 1746.

¹⁰ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire Charles-François Coron, 9 février
1750, 8 octobre 1750 et 10 novembre 1750.

¹¹ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire Charles-François Coron, 9 février

1750, 8 octobre 1750, 10 novembre 1750,
20 février 1751 et 17 mars 1751.

¹² BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire Charles-François Coron, 20 février
1751 et 17 mars 1751. Dans ces deux
contrats, il est dit qu'Étienne Robin habite
Terrebonne.

¹³ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire G. Hodiesne, 28 juillet 1753 et 20
août 1753.

¹⁴ Jacques Langlois, *Répertoire des
artisans-potiers québécois*, [Québec], Ministère
des Affaires culturelles, 1978, pages 60-61.

¹⁵ BANQ-Centre d'archives de Montréal,
Notaire A. Foucher, contrats du 29 octobre
1765 et du 2 novembre 1769.

¹⁶ Registres paroissiaux de la paroisse
Saint-Louis de Terrebonne, 5 avril 1802
(naissance); 22 juillet 1802 (sépulture).

¹⁷ Registres paroissiaux de la paroisse
Saint-Louis de Terrebonne, 27 juillet 1806
(sépulture de son fils Hyppolite).

¹⁸ Michel Gaumond et Paul-Louis Martin,
*Les maîtres-potiers du bourg Saint-Denis,
1785-1888*, [Québec], Ministère des
Affaires culturelles, 1978, « Les cahiers du
patrimoine, No 9 », page 100.

¹⁹ *Ibid.*, pages 102-103.

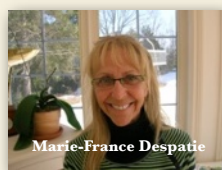
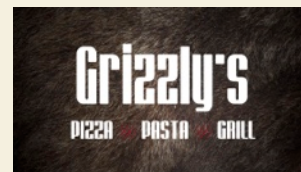
Notes de recherche (p.13)

Les informations ont été colligées à partir
des banques de données Parchemin et
PDRH (Programme de recherche en
démographie historique), du portail
Généalogie Québec, du [Répertoire des
soldats et officiers du régiment de
Carignan-Salières en ligne](http://Répertoire des soldats et officiers du régiment de Carignan-Salières en ligne) et de l'ouvrage
d'Henri Masson, *Histoire de la seigneurie de
Terrebonne sous le régime français*, s.l., s.d., 1982,
pp.37-57. Il est à noter que le Pierre
Gareau mentionné par Masson n'est pas
l'époux de Marie Guertin, mais le frère de
Jean Gareau, de Boucherville, et l'époux de
Barbe du Montreuil, du même lieu.

Partenaires et donateurs



Conseil des arts
et des lettres du Québec
Québec



La SHRT est membre des organismes suivants :

